



COMMUNIQUÉ CGT UFAS UNAPEI 19 juin 2025

Sur la dégradation des conditions de travail, cela a un impact sur l'accompagnement.

Nous nous questionnons sur l'arrivée de plus en plus d'une forme de management agressif sur certaines ADAPEI qui ont forcément des conséquences sur les salariés et les personnes accompagnées.

Le recrutement de cadres venant du secteur privé porteur de logique managériales éloignée des valeurs associatif : KORIAN et Orpea

Est-ce une volonté générale ? ou des erreurs de casting que vous devez régler alors très rapidement ?

Depuis des années, nous avons vu une baisse du taux d'encadrement. Un exemple : Il y a 15 ans, 3 professionnels pour 15 résidents. Aujourd'hui, 3 professionnels pour 25 résidents. Pour le nombre de cadres c'est pareil, les équipes se partagent des moitiés de chefs de service...ce qui déstabilise les organisations de travail.

Que comptez vous faire ?

Sur les professionnels non formés : accepteriez-vous que vos proches soient accompagnés par des personnes non formées ? alors que paradoxalement nous accueillons des personnes ayant des besoins spécifiques. Nous avons appris notre métier, à l'école, en stage. Il ne viendrait pas à l'idée de laisser un avion aux mains d'un steward ? On voit les dégâts sur les bénéficiaires et les salariés.

Le turn over entraîne un épuisement tant chez les cadres de proximité, quand il en reste..., que les professionnel.les en poste.

Qu'envisagez vous pour la sécurisation des équipes et bénéficiaires ?

Nous savons très bien que l'UNAPEI n'est pas l'organisation qui gère les établissements et porte le dialogue social dans le secteur, ce n'est pas son objet ; néanmoins c'est une organisation historique et structurante du secteur. Le syndicat patronal NEXEM qui est un des plus actifs et déterminant au sein de la Confédération AXESS tient sa légitimité notamment du réseau des ADAPEI . Il nous semble donc naturel et légitime d'interpeller les personnes au nom de qui ces organisations syndicales agissent.

Les salarié.es du secteur restent encore très attaché.es au modèle associatif. Il est, pour eux, garant d'une certaine éthique et de protection pour les salariés et pour les personnes accompagnées.

Nous souhaitons partager notre analyse et recueillir la vôtre sur le sujet suivant qui est fondamental :

Les propositions soumises aux organisations syndicales de salariés par AXESS. Elles s'inscrivent dans le prolongement des réformes du Code du travail menées par le gouvernement d'Emmanuel

MACRON avec le soutien du MEDEF. Il s'agit de réduire les garanties collectives, couvrant plus d'un million de salariés, à leur plus simple expression.

Après deux ans de négociations stériles, le 27 mai dernier la délégation AXESS a quitté la table des négociation de la CCUE.

La CGT ne comprend pas la stratégie de la Confédération AXESS et, en son sein, du syndicat NEXEM ; sauf à ce qu'ils poursuivent des objectifs qui leur seraient propres plutôt que dans l'intérêt du secteur dont vous êtes adhérent.

Nous souhaitons savoir ce que vous pensez de cette situation et quelles seraient vos marges pour infléchir une nouvelle approche des organisations employeurs, notamment en réinvestissant la négociation salariale dans les conventions existantes.

Que comptez vous faire ?